

Règlement du jeu-concours « Match your books »

ARTICLE 1

La société Hugo Publishing, SASU inscrite au RCS de Paris sous le numéro 814 543 351 et dont le siège social est situé au 59 Quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt, (ci-après « l'Organisateur ») organise, du 30 janvier 2026 au 22 février 2026 (participation jusqu'au dernier jour minuit), un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Match your books ». Ce jeu s'articule autour de douze titres Hugo Roman :

- *Hurlevent* d'Emily Brontë
- *I want your revenge* de Margherita Gabbiani
- *My dark desire* de L.J. Shen et Parker S. Huntington
- *Broken doll* de Delphine Audret
- *Filthy Rich Fae* de Geneva Lee
- *The campus diaries tome 1* d'Elle Kennedy
- *Sur la même longueur d'onde* de Flora Armonie
- *Our vicious lies* de Lyla Mars
- *Reminders of him* de Colleen Hoover
- *Savaged* de Mia Sheridan
- *The conditions of will* de Jessica Hastings
- *Ces silences que l'on regrette* d'A.J.Broomicht

Le jeu-concours est accessible via la page dédiée : <https://jeux.hugopublishing.fr/match-your-books/>

La participation au jeu-concours implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement.

ARTICLE 2

Le jeu-concours est réservé aux personnes âgées de 16 ans et plus au premier jour du début du jeu, domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise), Belgique, Suisse et Luxembourg, à l'exception des collaborateurs exceptionnels ou permanents de l'Organisateur et des sociétés partenaires ainsi que des membres de leur famille. Les participants mineurs doivent obtenir l'autorisation de leur représentant légal pour pouvoir participer.

ARTICLE 3

Pour jouer, les participants doivent se rendre sur le site dédié au jeu-concours, présenté sous forme de jeu en ligne disponible sur ordinateur, tablette ou mobile à l'adresse : <https://jeux.hugopublishing.fr/match-your-books/>. Les étapes du jeu sont les suivantes :

- Les joueurs sont dirigés vers un formulaire d'inscription. Les informations obligatoires à fournir sont : nom, prénom, email, pays et j'accepte le règlement. Ils peuvent choisir de s'inscrire à la newsletter d'Hugo New Romance ou de participer sans recevoir la newsletter.
- Une page d'instructions apparaît. Le principe du jeu s'inspire du fonctionnement d'une application de rencontres. Chaque joueur se voit présenter 12 livres Hugo Roman (présentés ci-dessus dans le règlement) et choisit ceux qui lui plaisent ou non. Chaque livre est présenté sous forme de carte avec la couverture du livre, ses tropes (mots-clés définissant les thèmes) et une phrase d'accroche. Le joueur swipe à gauche (symbole du cœur) si le livre ne l'intéresse pas, ou à droite (symbole de la croix) s'il souhaite le découvrir. Si un livre devient un de ses coups de cœur, il peut utiliser le superlike (symbole du livre).
 - o Si le joueur superlike trois livres, ce sont ces trois romans qu'il remportera s'il gagne.

- S'il n'a superliké aucun titre, ce sont les trois premiers livres likés qui seront attribués.

- Une fois le jeu lancé, les joueurs ne sont pas limités par le temps. Pour chaque livre, trois options s'offrent à eux :
 - Pas de match (swipe à gauche),
 - Coup de foudre (swipe à droite),
 - Superlike.
 Un seul choix par livre est possible.

- Les joueurs sont ensuite redirigés vers la page de résultats, avec deux possibilités :
 - Le joueur est le gagnant du jour : ses trois romances favorites s'affichent et il sera contacté le 23 février pour recevoir son lot. Il peut également découvrir l'ensemble de notre sélection Saint-Valentin en étant redirigé vers l'article dédié sur notre site internet : <https://www.hugopublishing.fr/saint-valentin-coups-de-coeur-new-romance/>
 - Le joueur n'est pas le gagnant du jour : il est invité à retenter sa chance dès le lendemain. Il peut également consulter l'ensemble de notre sélection Saint-Valentin en étant redirigé vers l'article dédié sur notre site internet : <https://www.hugopublishing.fr/saint-valentin-coups-de-coeur-new-romance/>

Une seule participation par jour est autorisée pendant toute la durée du jeu.

L'organisateur se réserve le droit d'invalider toute participation au jeu-concours si les informations fournies se révèlent, en partie ou en totalité, erronées ou manifestement fantaisistes. Les participations sur papiers libres ou par tout moyen autre que celui décrit au premier paragraphe du présent article ne seront pas acceptées et rendront la participation non valide.

La participation au jeu concours implique :

- d'avoir pris connaissance et de respecter le règlement du jeu concours ;
- de respecter la mécanique du jeu décrite ci-dessus.

ARTICLE 4

Chaque jour, un joueur remporte ses trois romances préférées. Les 24 gagnants seront contactés, par mail, le 23 février 2026.

Lots :

L'Organisateur offre aux 24 gagnants leurs trois romances favorites, déterminées par leurs choix lors du jeu. La liste des livres en jeu est la suivante :

- ***Hurlevent*** d'Emily Brontë (9791042906313), en grand format d'une valeur de 15 euros,
- ***I want your revenge*** de Margherita Gabbiani (9791042903961), en format poche d'une valeur de 8,90 euros,
- ***My dark desire*** de L.J. Shen et Parker S. Huntington (9791042903626), en format poche d'une valeur de 8,90 euros,
- ***Broken doll*** de Delphine Audret (9791042904036), en format poche d'une valeur de 8,90 euros,
- ***Filthy Rich Fae*** de Geneva Lee (9791042900540), en grand format d'une valeur de 19,95 euros,
- ***The campus diaries tome 1*** d'Elle Kennedy (9791042902506), en format poche d'une valeur de 8,90 euros,
- ***Sur la même longueur d'onde*** de Flora Armonie (9791042901417), en format poche d'une valeur de 7,90 euros,
- ***Our vicious lies*** de Lyla Mars (9791042902186), en grand format d'une valeur de 18,50 euros,
- ***Reminders of him*** de Colleen Hoover (9791042903954), en grand format d'une valeur de 18,50 euros,

- **Savaged** de Mia Sheridan (9791042904043), en format poche d'une valeur de 8,90 euros,
- **The conditions of will** de Jessica Hastings (9791042904005), en grand format d'une valeur de 19,95 euros,
- **Ces silences que l'on regrette** d'A.J.Broomicht (9791042904012), en grand format d'une valeur de 17,50 euros.

Ces lots sont offerts par l'Organisateur.

Le gagnant sera contacté par mail et sera invité à communiquer ses coordonnées. Dans le cas où les coordonnées du gagnant se révéleraient erronées ou en l'absence de manifestation de sa part dans un délai de 7 jours suivants l'annonce du résultat, la participation de celui-ci sera considérée comme non valide et le lot pourra être remis en jeu par l'Organisateur dans un autre jeu-concours ou être attribué à un autre participant.

Aucun message ne sera délivré aux perdants.

En aucun cas, le lot ne pourra être repris ou échangé contre un autre article ou contre une somme d'argent. En cas d'indisponibilité du lot, l'Organisateur se réserve le droit de le remplacer par un lot de valeur équivalente.

Le lot est réservé à l'usage strictement personnel du gagnant et est inaccessible.

ARTICLE 5

Chaque participant autorise l'Organisateur, dans l'hypothèse où il gagnerait, à citer ses nom, prénom et ville à l'occasion de toute communication promotionnelle, sur quelque support que ce soit, liée au présent jeu-concours ou à l'activité de l'organisateur, sans autre contrepartie que le lot reçu.

ARTICLE 6

L'Organisateur se réserve le droit à tout moment, notamment en cas de force majeure, de modifier, d'annuler, de prolonger ou d'écourter le jeu-concours.

La responsabilité de l'Organisateur ne peut être engagée de ce fait, ni du fait de difficultés de connexions ou d'accès au site ou application quelles qu'en soient les causes, de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou d'email.

Les participants s'engagent à décharger l'Organisateur ainsi que ses sociétés partenaires, ses dirigeants et ses collaborateurs de toute responsabilité, atteinte, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, résultant directement ou indirectement du présent jeu-concours.

ARTICLE 7

Par sa participation au jeu-concours, le participant (ci-après « la Personne concernée ») accepte la collecte et le traitement des données personnelles qu'elle fournit à l'Organisateur (ci-après « les Données personnelles ») dans les conditions définies ci-après.

Pour la participation au jeu-concours, l'Organisateur a besoin de collecter et traiter : les noms, prénoms, adresses emails et pays.

Les Données personnelles recueillies directement auprès de la Personne concernée sont à destination exclusive de l'Organisateur et ses sous-traitants techniques. Les Données personnelles ne sont traitées que dans les limites strictement nécessaires au bon déroulement du jeu-concours, afin de prendre en compte la participation de la

Personne concernée au jeu-concours et de permettra l'exécution de son lot en cas de gain. Toute utilisation poursuivant d'autres finalités devra faire l'objet d'une autorisation expresse de la Personne concernée.

Sauf accord exprès de la Personne concernée, les Données personnelles seront supprimées :

- Concernant les Données personnelles des personnes non lauréates : 1 mois à compter de l'annonce des résultats ;
- Concernant les Données personnelles des lauréats : 1 an à compter de la réception de leur lot.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, la Personne concernée dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité, dans les conditions énoncées par ces textes. La Personne concernée peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, la Personne concernée peut introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La demande d'exercice des droits énoncés ci-dessous doit être envoyée par courrier RAR à l'adresse suivante :
Hugo Publishing
59, quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt

Conformément à l'article 6-II de la loi du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'économie numérique, les données de nature à permettre l'identification de la Personne concernée peuvent être communiquées à l'autorité judiciaire lorsqu'elle le requiert.

Par ailleurs, la Personne concernée est informée que ses Données Personnelles ne feront pas l'objet d'un transfert en dehors du territoire de l'Union européenne ou que, dans un tel cas, le transfert s'effectue soit vers un pays offrant un niveau de protection adéquat au sens du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, soit que ce transfert soit encadré par des outils juridiques lui garantissant un niveau de protection conforme aux exigences européennes (par exemple, par la conclusion de Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne).

ARTICLE 8

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'Organisateur dont les décisions sont sans appel. Toute contestation relative au présent jeu-concours ne sera prise en considération que dans un délai de trois mois à compter de la date limite de participation.